

Rosny Sous Bois le 12 Mai 2017

NOTICE D'INFORMATION

**Séjour Randonnées à LA BAULE
Douceur et Charme de l'Océan
du 7 Octobre au 14 Octobre 2017**

N° RR 17-02



Le séjour est ouvert aux adhérents de l'Association, titulaires de la licence FFRP 2016-2017 avec assurance IRA.

Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP avec licence 2016-2017 avec assurance IR ou IRA.

Nombre de participants: maximum 16

Date: du samedi 7 Octobre au Samedi 14 Octobre 2017.

Déplacement : voitures personnelles avec covoiturage.

Les randonnées sont encadrées par un guide.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 - fax 01 40 35 85 48

Rando Rosny sous Bois Ile de France -

CDRP93 - 1 ter Place des Martyrs de la Résistance et de la Déportation-93110 Rosny sous Bois

Tél 06 86 53 03 26 - randorosnysousbois@gmail.com - www.randorosnysousbois.fr

Association reconnue d'utilité publique - Agréée par le Ministère des Sports sous le n° 93SP399 Membre du Comité départemental Olympique et Sportif Français. Affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre sous le n° 03103 N° de Siret



PROGRAMME DU SEJOUR

*Les participants seront attendus le Samedi 7 Octobre 2017 à partir de 17 heures
A la résidence Saint-Saens des Villages Club du Soleil à LA BAULE.*

Installation Diner et nuit au village.

Dimanche 8 Octobre 2017

Matin : RANDO-6kms-2h

LA BAULE LES PINS

Circuit de découverte de l'architecture balnéaire de la station et du parc des Dryades

Départ village

Déjeuner

Après-midi : RANDO-10kms-2h30

LE TOUR DE COTE AU CROISIC

Départ village

Dîner au village et soirée



Lundi 9 Octobre 2017

Matin : RANDO-7kms-2h
FORET D'ESCOUBLAC
Départ village

Déjeuner

Après-midi : RANDO-10kms-3h
LA POINTE DE MERQUEL
Distance du village 20kms-trajet 35mns

Dîner au village et soirée

Mardi 10 Octobre 2017

RANDO JOURNEE-15kms-5h
TERRE SALEE ET COTE SAUVAGE
Distance du village 5kms-trajet 10mns
Déjeuner pique nique à emporter

Dîner au village et soirée

Mercredi 11 Octobre 2017

Journée libre, détente

Déjeuner, dîner et soirée au village

*La possibilité de soins Thalasso au centre RIVAGE et SPA partenaire
des Villages Club du soleil à gérer sur place.*



Jeudi 12 Octobre 2017

RANDO JOURNEE-20kms-5h
LE TRAICT DE PEN BE EN ASSERAC
Distance du village 23kms-trajet 40mns
Déjeuner pique nique à emporter

Dîner et soirée au village

Vendredi 13 Octobre 2017

Matin : RANDO-10kms-2h30.
LA COTE SAUVAGE DU POULINGUEN
Départ village.

Déjeuner

Après-midi : RANDO-8kms-2h30
PORNICHET-SAINT MARC
Distance du village 5kms-trajet 10mns

Dîner et soirée au village

Samedi 14 Octobre 2017

Départ du village après le petit déjeuner

ANIMATION DURANT LE SEJOUR

*Durant votre séjour, La douceur et le charme de l'océan seront à la porte de la résidence.
Un guide accompagnera le groupe pour les randonnées sur la côte Sauvage et la côte d'Amour.
Vous profiterez du micro climat et du sable fin de la plus belle baie d'Europe.
Activités sportives : Gym douce et séance d'oxygénation sur la plage.
Soirées et Spectacles.*

HEBERGEMENT

*L'hébergement est assuré en chambre double, lits faits à l'arrivée,
Fourniture du linge de toilette.*

RESTAURATION

La pension complète vin offert, café non inclus, du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 500.00 Euros par personne.

Ce prix comprend :

L'hébergement en chambre double deux personnes.

La pension complète vin offert, café non inclus, du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour.

La fourniture du linge de toilette et lits faits à l'arrivée.

L'animation en soirée.

L'accompagnement par un guide des randonnées prévues au programme.

NE SONT PAS COMPRIS DANS LE PRIX DU SEJOUR :

Le transport en covoiturage (coût moyen estimé à 278.60 Euros par équipage).

Détail des frais de covoiturage :

Rosny sous Bois La Baule 462kms x2= 924.00kms

Covoiturage sorties 106 kms

Total kilométrage 1030 kms à 0.20 = 206.00 Euros

Péage autoroutier 36.30Euros x2 = 72.60 Euros

Les boissons

Les dépenses personnelles

Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).

La possibilité de soins Thalasso au centre RIVAGE et SPA partenaire des Villages Club du soleil à gérer sur place.

INSCRIPTIONS

Les personnes intéressées sont invitées si possible à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur préinscription.

Les préinscriptions sont ouvertes à compter du 17Mai 2017 au 24 Mai 2017

*Auprès de votre Responsable Tourisme Michèle GRAND
par mail à l'adresse suivante : grand.michele@yahoo.fr*

*Cette préinscription sera matérialisée par l'envoi d'un chèque
de réservation de 50.00 Euros à l'ordre de « Rando-Rosny-Sous-Bois »*

A adresser à :

Michèle GRAND 1bis, rue David d'Angers 93250 VILLEMOMBLE.

*Le 25 Mai 2017 Votre Responsable Tourisme proposera aux préinscrits un Bulletin
d'Inscription, votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin
sous 48 heures.*

Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

*Vous aurez la possibilité de souscrire, au moment de cette inscription, aux assurances
individuelles facultatives. (document joint au bulletin d'inscription).*



PAIEMENTS

Acompte de 50.00 Euros à la préinscription. Date limite 24 Mai 2017
2° règlement de 150.00Euros avant le 30 Juin 2017
3° règlement de 150.00Euros avant le 30 Juillet 2017
Le solde du séjour 150.00 Euros avant le 30 Août 2017
Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de « Rando-Rosny-Sous-Bois »
Et adressés à :

Michèle GRAND 1bis, rue David d'Angers 93250 VILLEMOMBLE.

Le club accepte les chèques vacances de l'ANCV, dans ce cas l'adhérent prendra à sa charge la commission de 2 € retenue par l'ANCV pour toute remise de titres de paiement inférieure ou égale à 200 €, la commission de 1% pour les remises de titres de paiement supérieures à 200 €.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

Aucun remboursement ne sera fait à compter du 24 Mai 2017

DISPOSITIONS CONCERNANT LE COVOITURAGE

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour viser à constituer des équipages de 4 personnes par véhicule.

Déplacement d'environ 1030 kms aller-retour, y compris les déplacements sur place.

Chaque équipage constitué gèrera la contribution de chacun au frais de déplacement sur la totalité du séjour.

Kilomètre à 0.20€ plus les péages et parkings selon la chartre de covoiturage du club.

DIVERS

Une réunion des participants, pourra être organisée après le 30 mai 2017

A cette occasion nous organiserons le covoiturage et la chartre du covoiturage sera remise à chaque participant.

Les conditions générales de ventes et notices d'assurances sont consultables sur le site de Randorosnysousbois.fr